

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2021

SANTÉ AU TRAVAIL - (N° 3881)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 436

présenté par

Mme Grandjean et Mme Parmentier-Lecocq

ARTICLE 16

À l'alinéa 4, supprimer les mots :

« handicap tel que ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.